



COMMUNE DE TOURRETTES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'AN DEUX MILLE TREIZE, le Quatre Novembre

Le Conseil Municipal de la commune de TOURRETTES dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Camille BOUGE, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 21 octobre 2013

Secrétaire de séance : Raymonde AUBAULT

*Nombre de conseillers : En exercice : 18 - Présents : 14*

**Etaient présents** : R. AUBAULT – A-M. GAUBERTI– G. BARRA – JL. GIRAUD – A..PELLEGRINO Adjointes  
M. AUFFRET – J-M. BAGNIS – N. BARRECA – S. HAFFAF - E. MENUT – A. PEZIN -  
M. RAYNAUD - J-C. SANSONI, **Conseillers Municipaux**

**Absents excusés** : R. GAGNARD – J.RAYNAUD (pouvoir donné à E.MENUT) – G. JAN- A.CARILLO

CHANGEMENT HORAIRES TOURISME

M. le Maire propose au conseil municipal les nouveaux horaires du Service Tourisme :

Ouverture toute l'année du lundi au samedi :

- du 1<sup>er</sup> octobre au 31 avril : de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30 du lundi au vendredi, de 9h00 à 12h00 le samedi.
- du 1<sup>er</sup> mai au 30 septembre : de 9h00 à 12h30 et de 15h00 à 18h30 du lundi au samedi.

Le Conseil Municipal après avoir entendu l'exposé de M. le Maire et en avoir délibéré :

**DECIDE**

- **D'APPROUVER** les nouveaux horaires ci-dessus précisés pour le Service Tourisme.

*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir dans un délai de deux mois devant le Tribunal Administratif de Toulon à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.*



Fait et délibéré à Tourrettes, le jour, mois et an que dessus.

Le Maire,

Camille BOUGE